

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7301838001

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7301838001>

Cette annonce a été mise en ligne le **3 septembre 2022** sur **Actu.fr - le Courrier de la Mayenne**
Pour le département : **53 - MAYENNE**



AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société d'exercice libéral par actions simplifiée de chirurgien-dentiste

DENOMINATION SOCIALE : VAYSSIERES Léopold

SIEGE SOCIAL : 24 place Mazarin – 53500 ERNEE

CAPITAL SOCIAL : 1 500 euros, par apport en numéraire.
Il est divisé en 150 actions de 10 euros de valeur nominale chacune

OBJET SOCIAL :

La Société a pour objet l'exercice en commun de la profession Chirurgien-Dentiste telle qu'elle est définie par la loi.

Elle ne peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire d'un de ses membres ayant qualité pour l'exercer.

Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation et à son développement.

DUREE :

99 années à compter de l'immatriculation de la société au RCS de LAVAL

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, dans les conditions

prévues par la loi et les statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée, à zéro heure, heure de Paris.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT :

Conformément aux dispositions de la loi 90-1258 du 31 décembre 1990, les cessions d'actions même entre associés sont soumises à l'agrément des associés exerçant leur profession au sein de la Société à la majorité des trois quarts.

PRESIDENT :

Est nommé pour une durée indéterminée : Monsieur Léopold, Jean-Michel VAYSSIERES, demeurant 27 La Templerie – 35133 LA CHAPELLE-JANSON, associé professionnel et associé unique.

Immatriculation au RCS de LAVAL.

Pour avis

Le Président

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

